Ce matin 21/11 c'est tenue une réunion ASLO/Athènes concernant le problème de tuyauterie dans le vide sanitaire ayant engendré les odeurs incommodantes des jours derniers.

Y assistaient MM. Compain, Binet, Nguyen et Kaire pour l'ASLO, et Mme Le Cloître et M. Autebert pour la tour Athènes.

D'un point de vue technique : une canalisation en Eternit s'est rompue, probablement à cause de la sur-pression du fait de la non-mise en route des pompes de relevage des eaux usées.

En effet, suite à une opération de maintenance, les flotteurs qui déclenchent normalement la mise en route des pompes n'ont pas été positionnés là où ils auraient dû être, et les pompes ne se mettaient pas en route (de manière analogue, lorsque le flotteur d'un WC est bloqué, l'eau continue de se déverser). Lorsque les pompes ont été remises en marche forcée, l'évacuation s'est faite normalement. Le pompage de l'eau stagnante dans notre vide sanitaire a été effectué, et l'eau ne s'écoule plus dans celui-ci.

Pour M. Binet, il y a deux chantiers : un qui correspond à l'urgence (recherche de fuite, assainissement, colmatage), c'est à dire ce qui a été fait jusqu'ici, et qui, étant donné la source du problème sera pris en charge par l'ASLO ; puis un chantier fait sans urgence sur lequel il faut se mettre d'accord.

Selon M. Nguyen, Il y a une part de la tuyauterie qui est du ressort de l'ASLO, et une part qui est de celui de la tour Athènes. En ce qui concerne l'ASLO, il faut avant de faire faire des travaux voir exactement ce qui doit être fait, et avoir un devis, ce que n'a pas encore fourni l'entreprise de plomberie que nous avions dépêchée pour les travaux d'urgence. Il n'est pas opposé à ce que ce soit cette entreprise qui continue les travaux ensuite, mais demande à voir les solutions techniques mises en œuvre (tuyauterie en plomb, chemisage,...) et les prix.

A cela s'ajoute le problème de savoir s'il y a nécessité de déposer le tuyau Eternit, ce qui ferait entrer dans des procédures coûteuses dues à l'amiante. Moyennant quoi, la partie du ressort de l'ASLO serait prise en charge par l'ASLO, et il faudrait voir si la partie du ressort de la tour Athènes est à traiter, ce qu'on ne sait pas aujourd'hui.

Pour le futur, afin d'éviter que le problème ne se reproduise, l'ASLO va faire installer un système de capteurs qui mettront en route les pompes en cas de défaillance des flotteurs.

Par ailleurs, une déclaration de sinistre va être faite auprès de l'assurance de la tour Athènes.